

Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

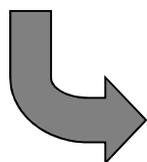
- Atelier partenaires « économie, agriculture, tourisme et emploi »

03 février 2012



LE S.D.A.D.D.T. un projet inscrit dans AUDEVANT

Enjeu : UN TERRITOIRE AUDOIS ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE



**Objectif : Aménager et gérer de façon durable
l'espace départemental**



**Fiche action : *Elaborer un Schéma Départemental
d'Aménagement et de Développement
Durable du Territoire***

LES ATTENDUS DU SCHÉMA

- ✓ Travailler ensemble avec toutes les collectivités pour organiser la **complémentarité Urbain – Rural**
- ✓ Envisager de **nouvelles formes de partenariat avec les intercommunalités** en pleine recomposition (communautés de communes et d'agglomération)
- ✓ Aborder les grands enjeux d'aménagement du territoire en **partenariat avec les collectivités et les acteurs du développement économique**
- ✓ Prendre en compte des **enjeux environnementaux**
- ✓ Avoir une **approche transversale** qui permette de répondre aux problématiques de **logement, de mobilité et de services,**

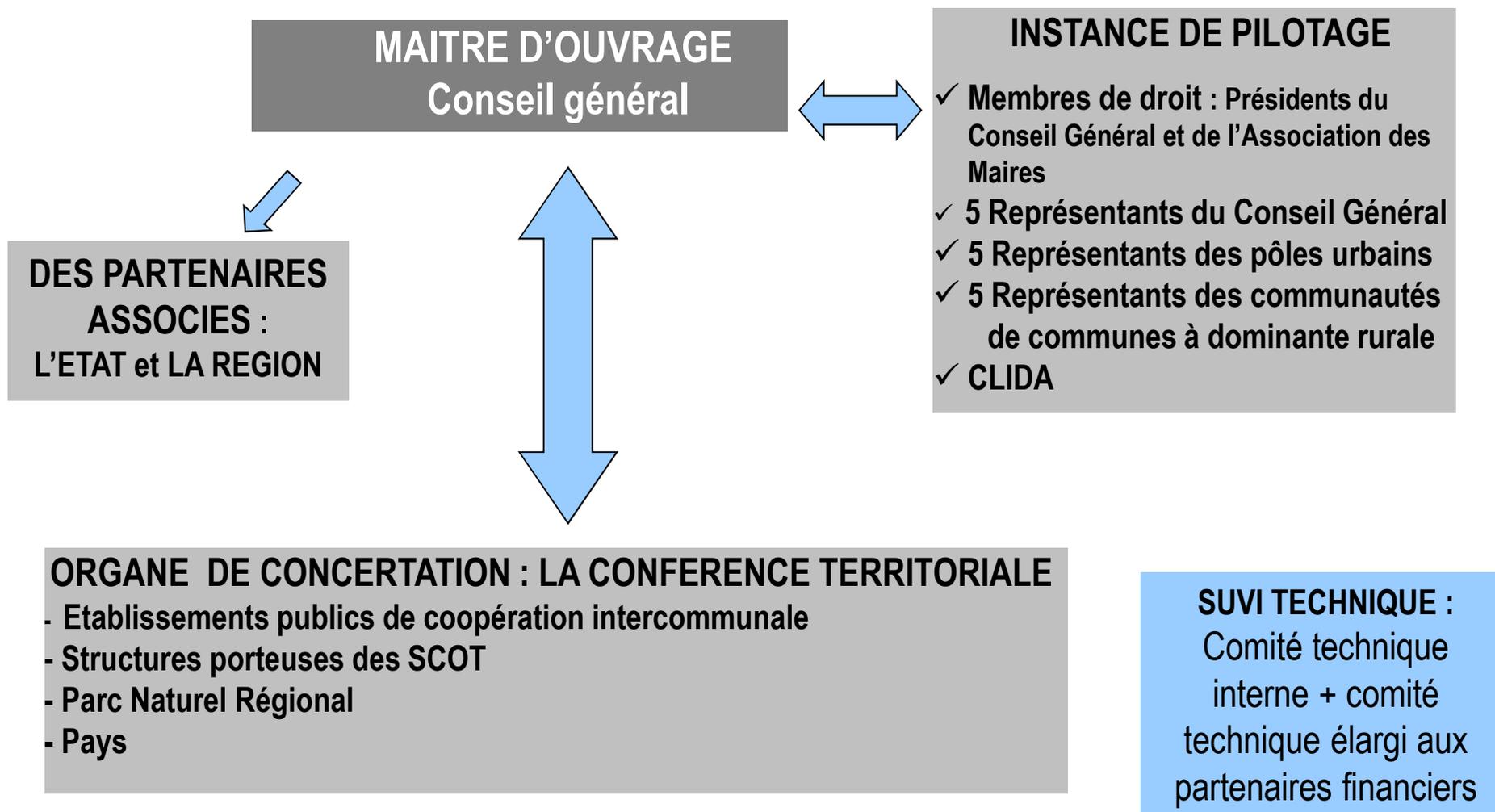
Les grands enjeux d'aménagement du territoire sur lesquels le SDADDT sera élaboré

- L'aménagement et la gestion de l'espace
- Le développement économique
- Le maintien des services publics et au public
- La préservation de l'environnement et de la ressource en eau

OBJECTIF :

Définir une stratégie partenariale d'aménagement et de développement durable du territoire audois qui servira de cadre à la définition de la nouvelle politique d'intervention du Conseil général

Une démarche partenariale



Selon les domaines abordés par le SDADDT, les structures compétentes en la matière seront associées (structures publiques, associations, etc.).

Une Démarche partenariale en 3 phases

Octobre 2011 à septembre 2012

**Phase 1 : Bilan et évaluation
permettant de définir le
périmètre du SDADDT**

**Phase 2 : Elaboration et
rédaction de la stratégie
partagée d'aménagement du
territoire**

**Phase 3 : Définition de la
nouvelle politique territoriale
du Conseil Général**

Des partenaires co-financeurs du SDADDT

- Conseil Général
- Communauté d'Agglomération de Carcassonne
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Communauté de Communes du Bassin Lauragais
- Communauté de Communes de la Région Lézignanaise
- Communauté de Communes du Limouxin et Saint Hilairois
- Comité de Liaison Inter Consulaire de l'Aude (CLIDA)

Les première étapes

Avril 2011 : Session du Conseil Général lancement du SDADDT

Juin : Premières réunions des instances partenariales

- CONFÉRENCE TERRITORIALE

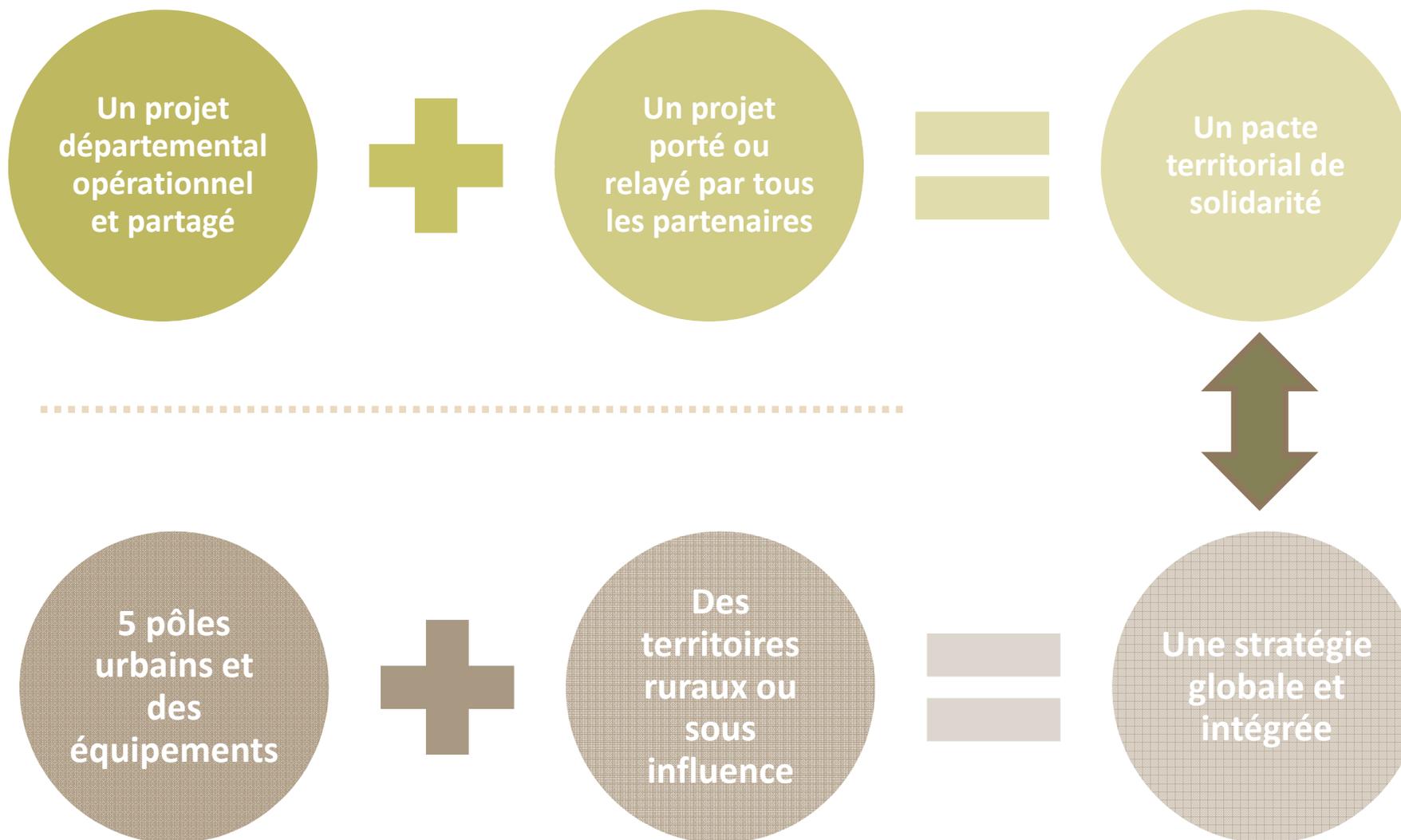
- COMITÉ DE PILOTAGE

Septembre : choix du consultant « SEMAPHORES »

**Octobre-Novembre : Lancement du Diagnostic (analyse documentaires
et conduites des entretiens)**

Décembre : Réunion du COMITE DE PILOTAGE

L'esprit général du SDADDT



Les grandes étapes de l'élaboration du SDADDT

Phase 1 – Etat des lieux prospectif

- Etat des lieux du territoire et des dynamiques
- Entretiens avec les partenaires
- Définition du périmètre du SDADDT **dont ateliers partenariaux**

Phase 2 – Elaboration et rédaction de la stratégie

- quelles orientations pour chaque thème,
- Quels objectifs concrets
- Rédaction du schéma
- Elaboration du dispositif de suivi évaluation

Phase 3 : Définition de la nouvelle politique territoriale du CG

- Analyse des règlements existants
- Préconisation de refondation de la politique territoriale
- Rédaction

Démarche pour réaliser l'état des lieux prospectif

Une analyse de la documentation :

- Du Conseil Général
- Des partenaires supra : les SRADDT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées
- Les documents des partenaires audois (intercommunalités, consulaires, Pays, SCoT...)

Des entretiens avec l'ensemble des partenaires du Conseil Général :

- Les deux agglomérations
- Les trois intercommunalités « pôles urbains »
- La totalité des communautés de communes
- Les syndicats et associations de SCoT, de Pays et du PNR
- Le CLIDA et les consulaires

Une analyse croisée des projets de territoire

Un état des lieux sous forme Atouts / Opportunités / Faiblesses / Menaces



Pourquoi et comment établir le périmètre du SDADDT

- **Il s'agit d'identifier précisément les champs thématiques que le SDADDT doit intégrer, ce qui va servir de cadre au futur projet partagé puis à la contractualisation entre le Département et ses partenaires.**

- **Le périmètre qui va vous être présenté résulte du croisement entre**
 - ▶ Les enjeux majeurs du territoire
 - ▶ Le partage ou non de ces enjeux par les différents partenaires du SDADDT
 - ▶ Les complémentarités ou synergies des interventions du Conseil Général, des intercommunalités et du CLIDA ainsi que les capacités à porter collectivement des projets communs auprès des autres acteurs institutionnels.

- **A ce stade, il ne s'agit pas encore de rentrer dans la définition des orientations à se fixer, ce sera l'objectif de la phase suivante.**



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Un système d'acteurs unique

- Une collaboration entre collectivités, pas d'oppositions musclées
- Une collaboration entre consulaires, ancienne et structurée
- Une collaboration entre collectivités et consulaires

Une vision unifiée des potentiels et des faiblesses

- Tout le monde déclare qu'il y a des potentiels que nous ne savons pas exploiter
- Un accord global sur la nature des potentiels (cadre de vie, patrimoine, positionnement...)
- Un accord global sur les faiblesses



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une position géographique enviable mais ...

- Un positionnement entre deux métropoles régionales dynamiques, dans l'espace européen « euroméditerranée »
- Un département « carrefour »
- Une façade maritime, une ouverture vers la méditerranée
- Une territoire diversifié (zone de montagne, piémont, littoral, plaine) avec un patrimoine et une histoire riche
- Une bonne accessibilité par l'autoroute

- Mais est-ce une chance ou un facteur limitant ? Le département est-il dans l'ombre des deux métropoles ou sous leur éclairage ? Est-il écartelé entre elles ou joue-t-il un rôle d'interface ?



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une dynamique démographique qui pose question

- Choisit on de venir y habiter où y vient on car on ne trouve pas ailleurs ?
- Une croissance de la population mais sans les emplois
- Des catégories socio-professionnelles plutôt moyennes

Une dynamique économique médiane

- Surtout un développement endogène, peu d'installations exogènes
- Des activités économique plutôt standard, peu ou pas de haute technologie
- Certaines activités consommatrices d'espace mais à faible emploi

Un secteur touristique peu qualitatif

- Un tourisme de masse sur le littoral
- Un déficit de prestation moyen et haut de gamme
- Plus de qualitatif dans le tourisme rural mais fréquentation limitée



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Des facteurs positifs

Des atouts
indéniables

Des acteurs
organisés

Un développement
économique standard

Des tendances lourdes

Une démographie
basée sur des
classes moyennes

Croissance ?

Quelle dynamique
de développement
en 2020 et 2030 ?

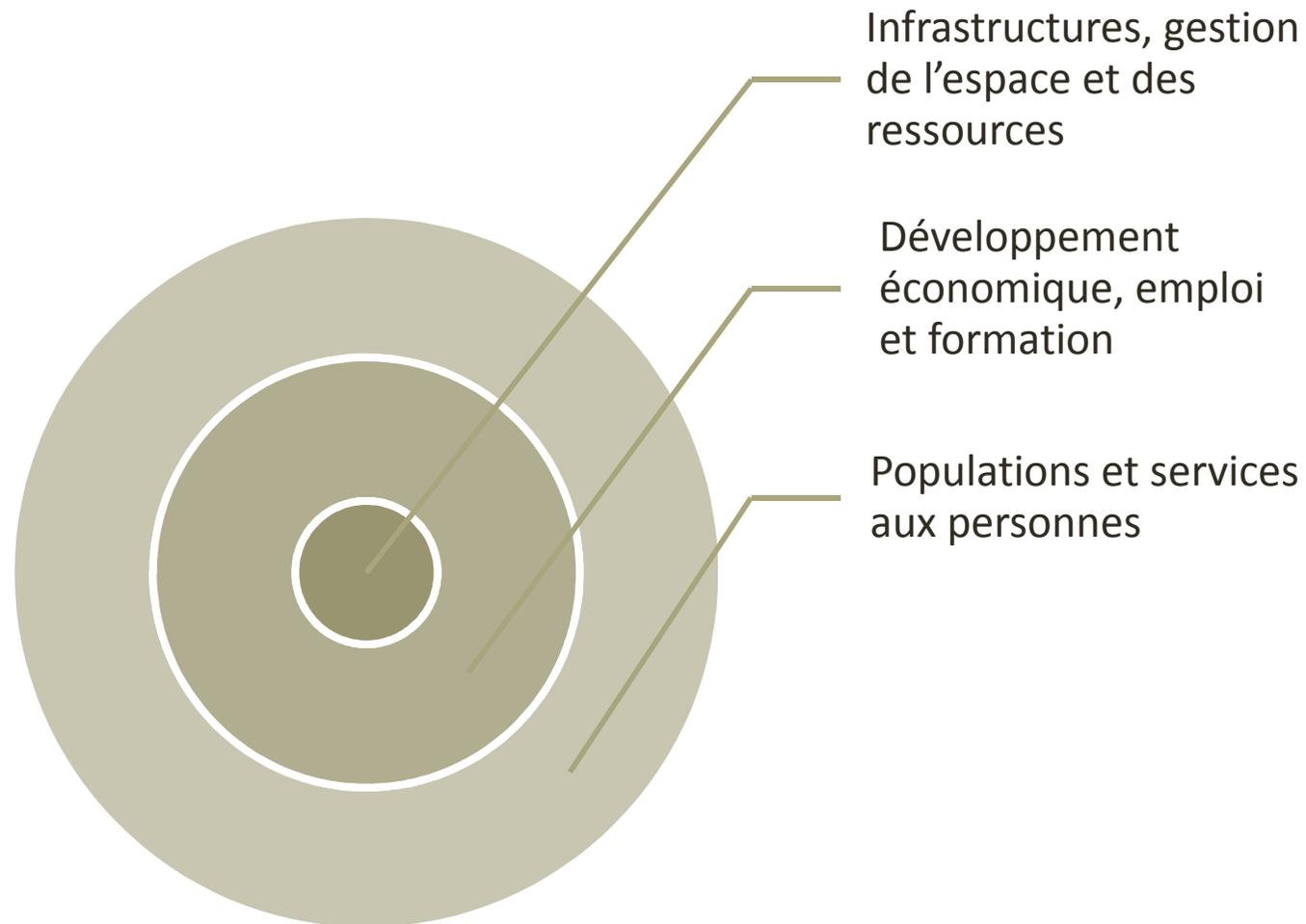
**Stagnation ou
appauvrissement ?**

Esquisse de périmètre pour un SDADDT

Un SDADDT intégré
« dans une logique
projet de territoire
transversal »

- Qui lie étroitement « aménagement et développement »
- Définisse un schéma des investissements majeurs et infrastructures
- Fondé sur un croisement des compétences du CG et des EPCI
- Qui précise les objectifs en matière d'accueil de nouvelles populations et de création d'emplois (combien, quels types, où ?)

Architecture du SDADDT « projet intégré et transversal » - Trois volets interdépendants



Esquisse de périmètre – Volet « Infrastructures, gestion de l'espaces et des ressources »

Grandes infrastructures

- Projets de grands équipements, accord d'ensemble et schéma de valorisation
- Sur LGV, Gare TGV, Port la Nouvelle, Aéroport
- Identification des priorités en aménagements routiers
- Canal du Midi
- Déploiement des TIC et services de base

Eau, Ressources naturelles, énergie, déchets

- Sécurisation adduction en eau potable
- Organisation départementale des acteurs de l'adduction en eau
- Articulation entre espaces naturels et développement touristique
- Développement des énergies renouvelables
- Adaptation capacité des déchetteries

Gestion de l'espace et urbanisme

- maîtrise foncière par les collectivités
- préservation des espaces agricoles et naturels
- Travailler à une échelle intercommunale

Déplacements et mobilités

- Interconnexions TC et intermodalités
- Cadencement
- Unification tarifaire
- Observation des déplacements

Esquisse de périmètre – Volet « Développement économique, emploi et formation »

Développement économique

- Organisation des capacités d'accueil foncières et immobilière, des priorités et des aménagements annexes
- Promotion économique
- Développement de l'économie résidentielle, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire

Développement agricole

- Installation et diversification agricole
- Promotion des produits agricoles, en particulier viticulture dans une réflexion stratégique
- Déploiement de l'irrigation

Formation et emploi

- Développement des formations supérieures
- Relations entre acteurs économiques, acteurs de la formation et acteurs de l'emploi

Développement touristique

- Développement d'activités élargissement de gamme (qualité et diversité)
- Organisation des acteurs
- Gestion et valorisation du patrimoine

Esquisse de périmètre – Volet « Populations et services aux personnes »

Services publics

- Accessibilité aux services des collectivités locales
- Structuration et maintien des services publics

Loisirs et culture

- Soutien à la diffusion culturelle
- Structuration de la promotion culturelle
- Equipements culturels ciblés géographiquement
- Maillage des équipements sportifs et de loisir

Logement et habitat

- Elaboration d'une stratégie globale pour le développement de l'offre de logements, en lien avec le PDH à venir
- Développement du logement social
- Prise en compte du public spécifique constitué des jeunes

Services aux personnes et aux familles

- Organisation aide aux personnes âgées
- Accueil enfance et jeunesse
- Hébergement publics cibles
- Maisons de santé

Suite des travaux

- **Organisation de l'atelier en 2 sous groupes**
 - ▶▶ « Développement économique, relations avec les acteurs de l'emploi et de la formation »
 - ▶▶ « Tourisme et Agriculture »
- **Pour présenter l'état des lieux, les enjeux et les thématiques à traiter dans le SDADDT et recueillir vos avis, remarques, compléments.**
- **Deux sessions d'une heure pour permettre à chaque participant d'avoir une vision d'ensemble**
- **Un retour en plénière pour conclure et présenter la suite des travaux.**



Economie, emploi et formation

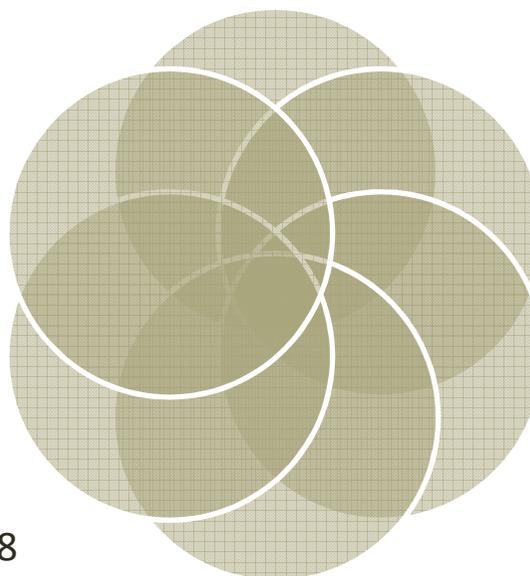
Les principaux éléments
d'état des lieux et les enjeux

Faiblesses et menaces de l'économie

Un territoire qui n'est **pas homogène sur le plan des dynamiques** économiques

Peu d'implantation d'entreprises extérieures

Un secteur industriel faiblement présent, le secteur **des services prédomine largement** (63,6% des entreprises, 68 % des créations).



Une **offre foncière trop morcelée**, qui génère parfois des délocalisations

Des **disponibilités foncières à court terme qui sont limitées** sur certains territoires et existantes sur d'autres territoires

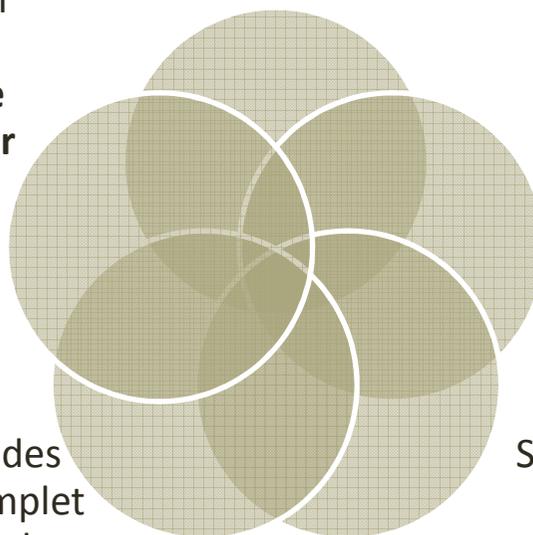
Des **entreprises de petites taille**, voire de très petite taille = 88% d'établissements avec 0 à 5 salariés



Faiblesses et menaces de l'économie

Des **emplois moyennement ou peu qualifiés** : les jeunes qualifiés ne trouvent pas d'emploi.

Taux de chômage : 18% en 1999, 15,1% en 2008, **12,5% au 3ème trimestre 2011 (légèrement inférieur à la moyenne régionale 12,7% mais supérieur à la moyenne nationale 9,3%)**



Une part **des salariés précaires** plus élevée que la moyenne régionale (16% contre 14,6%)

Salaire net moyen des salariés à temps complet inférieur à la zone de comparaison

Sur l'est du département une **forte saisonnalité** (emplois d'été, emplois agricoles).

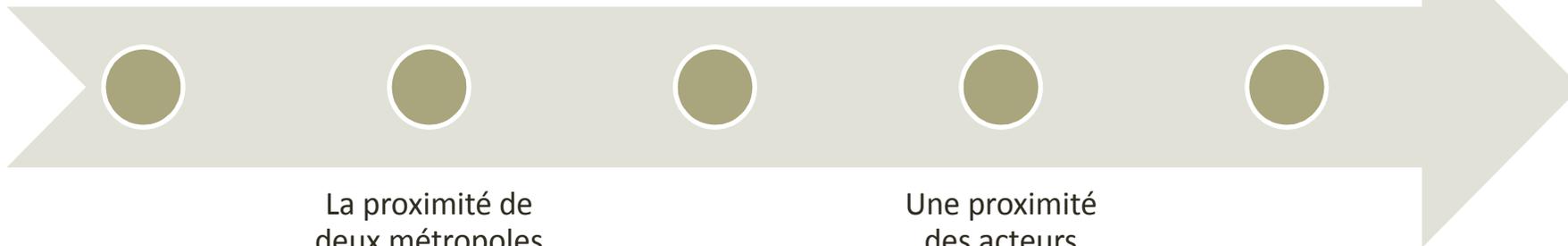


Forces et Opportunités - Economie

Des infrastructures de transport et déplacement majeures (même si elles sont perfectibles et vont se développer)

Une croissance démographique qui peut offrir des potentiels d'emploi (secteur de l'économie résidentielle – services à la personne).

Un rythme de création d'emploi légèrement supérieur au rythme de progression de la population sur les 10 dernières années (1,4% contre 1,3%)



La proximité de deux métropoles régionales et leurs ressources en termes d'innovation, d'enseignement et de recherche.

Une proximité des acteurs économiques et institutionnels



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Des zones d'activité positionnées sur des secteurs précis (éco-construction, énergies renouvelables, alimentation, métiers de bouche, filière bois...).

Des zones d'activité de grande ampleur sur le sillon Audois et Limoux (PRAE, ZAE d'intérêt départemental).

Certains territoires se sont donnés des objectifs précis en termes d'équilibre « emplois / habitants » : l'ouest audois vise 1 emploi pour 3,5 habitants

Des collectivités qui ont mis en place un observatoire du foncier

Des projets de pépinières d'entreprises dont certains sont positionnés sur l'économie sociale et solidaire



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Des études en cours sur de nouvelles approches économique : écologie industrielle et économie circulaire

Développer un campus universitaire départemental pour améliorer les relations entre monde économique et acteurs de l'enseignement-recherche

Mise en place d'une formation sur les services à la personne

Une étude « Entreprises, Filières, Emplois, Territoires » réalisée par le Conseil Général pour identifier par bassin d'emplois les besoins des filières, les actions à conduire pour adapter les emplois.



Les enjeux à relever en matière d'économie

LES TENDANCES

Améliorer les capacités d'accueil et l'offre foncière

- ▶ Organiser le foncier, par une intervention plus forte des collectivités, maîtriser les coûts, qualifier les zones...
- ▶ Etre plus performant dans la promotion économique

Développer l'économie résidentielle

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Faut-il spécialiser l'économie par zone d'activité ?
- ▶ Faut-il faire une croix sur les secteurs de pointe ?
- ▶ Quelles solutions pour une promotion efficace ?
- ▶ L'économie résidentielle se résume t elle aux personnes âgées ?
- ▶ Quels objectifs de répartition géographique de l'accueil des activités ?
- ▶ La maîtrise des coûts du foncier et de l'immobilier est-elle la clé du succès ?



Les enjeux à relever en matière d'emploi - formation

LES TENDANCES

- ▶ Lutter contre la précarité et la saisonnalité par des emplois partagés / mutualisés
- ▶ Améliorer les relations entre formation, emploi et entreprises
- ▶ Développer les formations supérieures

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment s'y prendre pour réunir l'ensemble de la « chaine » : salarié – chômeur / acteurs de l'emploi / acteurs de la formation / entreprises



Quelques commentaires complémentaires

Un département qui **peut basculer à l'est**... alors qu'il peut être un point d'équilibre entre Montpellier et Toulouse.

Un projet économique pour le département qui devra **afficher des choix** : il n'est pas possible de créer d'attirer des entreprises partout.

Il est nécessaire d'avoir **une cohérence d'ensemble** : quelles entreprises veut on attirer, sur la base de quels facteurs d'attractivités, dans quelles parties du territoire.

Et surtout **éviter les concurrence interne** (positionnement identique de certaines zones d'activités...).

Des facteurs d'attractivités à ne pas négliger qui sont susceptibles d'attirer des **activités d'un niveau supérieur** (cadre de vie, proximité métropoles régionales, art de vivre...).

Quelques réflexions prospectives

La LGV Montpellier – Perpignan et une gare TGV dans l’Aude : un renforcement de la dynamique « est » du développement économique, voir un basculement définitif.

L’influence des métropoles régionales : une concentration des fonctions économiques supérieures de plus en plus forte, un développement résiduel accentué dans l’Aude

L’évolution des modes de vie : une mobilité accrue qui permet de vivre dans plusieurs territoires : une chance pour un département aux qualités résidentielles fortes comme l’Aude

La crise énergétique annoncée et le besoin en énergies renouvelables : une deuxième chance pour le département ?

Organisation des capacités d'accueil foncières et immobilière, des priorités et des aménagements annexes

Définition des capacités d'accueil à court, moyen et long terme, de leur localisation géographique (terrains et immobilier), et de leurs vocations en lien avec le Schéma Départemental des ZAE

Détermination des priorités en matière d'offre foncière et immobilière par territoire (positionnement et qualification ou requalification).

Construction d'un observatoire du foncier économique et repérage des besoins en aménagements connexes (accessibilité routière, embranchement autoroutier...).

Promotion économique, accueil, accompagnement, reprise

Organisation et
coordination
des acteurs de
la prospection,
de la promotion
de la
commercialisa-
tion

Les facteurs
d'attractivité
utilisés, à
valoriser, à
mettre en
évidence

L'organisation
de l'appui à la
création et au
développement
des entreprises

Sites internet de
promotion et
coordination

Développement de l'économie résidentielle et de l'ESS

La définition des activités liées à l'économie résidentielle

L'organisation des acteurs, une coordination

La professionnalisation des acteurs

L'appui à la création d'activités et d'emplois / combinaison d'activités

Développement des formations et de la recherche

Relations avec les acteurs de la formation supérieur présent dans le département, liens avec les filières économiques.

Relations avec les milieux universitaires et de la recherche présents dans le département, ou en proximité (deux métropoles régionales).

Idée d'un campus départemental

Relations entre acteurs économiques, acteurs de la formation et acteurs de l'emploi

La valorisation, la mise
en cohérence et le
déploiement de
démarche de GTEC

Les lieux de
coordination « emploi
– formation »

Articulation entre
besoin des acteurs
économiques, offre de
formation,
compétences des
actifs (en particulier
des chômeurs).

Agriculture et Tourisme

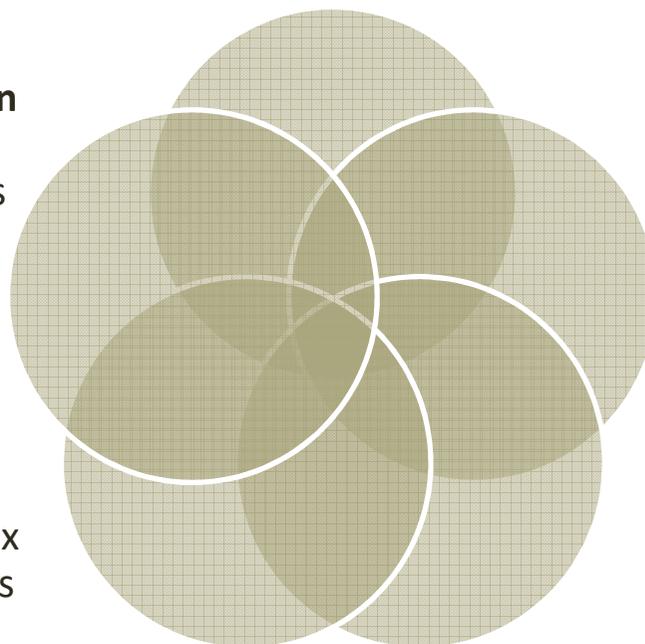
Les principaux éléments
d'état des lieux et les enjeux

Faiblesses et menaces du tourisme

Un tourisme **de masse sur le littoral, assez peu qualitatif,**

Des **difficultés à mettre en relation** les différentes formes de tourisme et les différentes logiques.

L'Aude n'est pas une destination de proximité malgré la présence de deux métropoles régionales : les qualités touristiques du département restent encore méconnues.



Hébergements standard

- Meublés touristiques moyens majoritaires (80%)
- Manque d'hébergement de haut de gamme : **4 hôtels et 3 campings de 4 étoiles** ;
- Manque d'hôtellerie avec grande capacité d'accueil (par exemple pour tourisme d'affaire).

Un tourisme rural / nature qui ne se développe pas autant que souhaité malgré une progression récente constatée.



Atouts et opportunités du tourisme

Une marque et une destination « **Pays Cathare** » bien identifiées et qualifiées

Une **fréquentation qui résiste à la crise** (légère progression des nuitées en 2010, -1% à l'échelle régionale).

Sites touristiques majeurs et reconnus (2 sites UNESCO, 46 sites avec billetterie)

Un panier moyen **(49,6 euros) supérieur à la moyenne régionale de 8,8%**



Atouts et opportunités du tourisme

Une très **grande diversité de type de tourisme** : littoral, rural, patrimonial, oenotourisme, fluvial...

Un littoral sauvage, l'un des moins urbanisé de la méditerranée



Une clientèle étrangère :
30% des nuitées, présence de l'aéroport .



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Une étude sur les clientèles de proximité par le CDT et CCIT (Toulouse, Lyon, Barcelone) qui établit des préconisations sur les actions à conduire selon les cibles.

Nombreuses actions ou initiatives territoriales pour décloisonner les acteurs locaux : mise en relation entre hébergement, restauration, artisans d'art, productions agricoles et vins...

De plus en plus d'office du tourisme intercommunaux

Des collectivités qui portent des projets de nature touristiques (pôle des savoirs faire, centre d'interprétation et de découverte du territoire, mise en place de circuits patrimoniaux...)

Projet de création d'hébergements touristiques légers...



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ Faire évoluer l'image touristique du littoral (sortir du tourisme de masse)
- ▶ Mieux articuler mettre en relation les différentes destinations touristiques du département
- ▶ Monter en gamme dans les prestations
- ▶ Décloisonner les acteurs et les filières
- ▶ Diversifier les clientèles (tourisme d'affaire, européen, proximité)
- ▶ Augmenter et diversifier l'offre d'activités (nature, parcs loisirs, golf...)
- ▶ Prendre appui sur le patrimoine riche, diversifié et reconnu

=> Elargir la saison et allonger la durée des séjours

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Est il réaliste de décroisonner tourisme du littoral avec tourisme rural ?



Quelques commentaires complémentaires

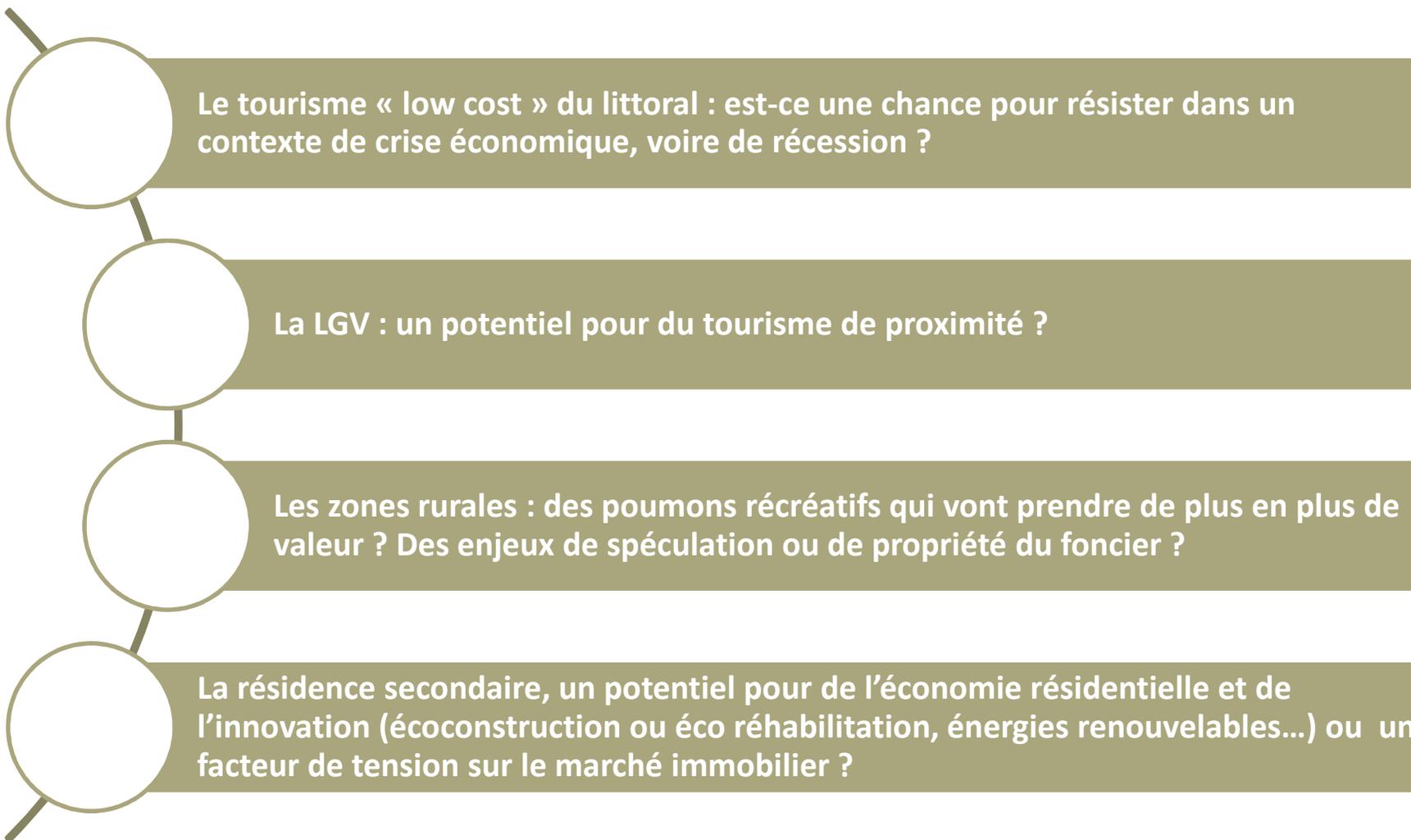
De nombreux sites naturels et un réseau dense de villages de caractère qui semblent confidentiels ou peu valorisés dans le département ou en proximité immédiate (gorges de Galamus, Minerve...)

Le tourisme de proximité avec Montpellier semble peu traité : est-ce le fruit d'une rivalité ?

Un travail à faire avec les agences réceptives



Quelques réflexions prospectives



Développement d'activités et élargissement de gamme (qualité et diversité)

Marque Pays Cathare et déploiement

Accompagnement des hébergeurs pour une montée en qualité (tous types d'hébergeurs ou des priorités à définir)

Accompagnement des prestataires (pleine nature, littoral) pour une montée en qualité

Investissements publics pour des équipements de loisirs majeurs nécessaires au développement touristique – équipements structurants

Organisation des acteurs

Réseau des acteurs de la promotion touristique (CDT, OTSI).

Structuration de filières touristiques

Structuration de produits touristiques intégrés et territoriaux (filières locales)

Interrelations entre acteurs touristiques et autres acteurs économiques du territoire (oenotourisme, artisans d'art, artistes, produits et spécialités locales...).

Gestion et valorisation du patrimoine

La « grand patrimoine »
locomotive

Le patrimoine plus
confidentiel (Châteaux
autres que Cathare,
grottes, gorges...).

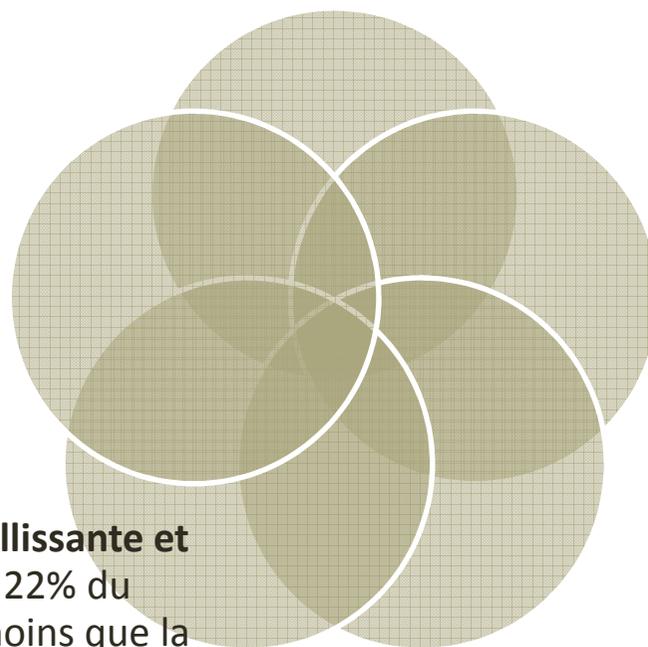
Le canal du Midi, un
schéma d'aménagement
et de valorisation

Faiblesses et menaces de l'agriculture

Un secteur viticole qui a rencontré de **nombreuses difficultés**, avec une reprises difficile des exploitations.

Une **diminution de la surface agricole** utile mais moins forte que la baisse des agriculteurs (- 8%)

Une **population agricole vieillissante et en diminution** (baisse de 22% du nombre d'exploitants mais moins que la région – 30%), et une baisse du nombre d'unités de travail annuel (-27%).



Un **arrachage important** et ont des impacts paysagers et sanitaires majeurs.

Une agriculture globalement **productrice de matière première** et peu de produits de consommation / de produits transformés malgré un secteur IAA présent.

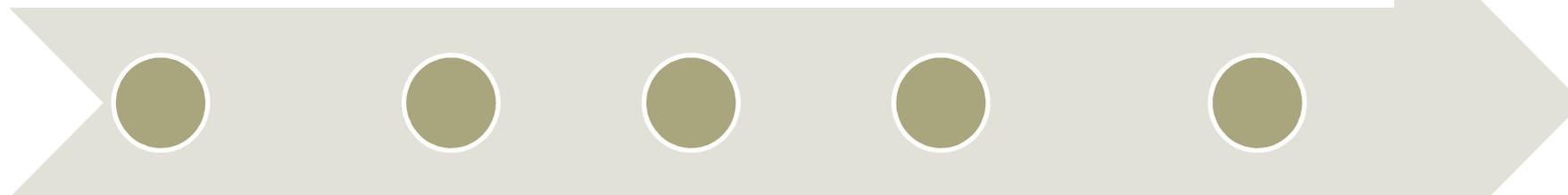
Forces et Opportunités - Agriculture

Une agriculture **respectueuse de l'environnement**

- 1^{er} en « agriculture raisonnée » en nb agri,
- 3^{ème} en « agriculture biologique » en ha

Des points de ventes de produits agricoles / de vins nombreux et aménagés

Un secteur viticole important, 12 000 salariés dans les exploitations, les entreprises vigneron indépendant et les coopératives



Des **produits agricoles** de qualité (marque Pays Cathare, AOC, IGP et autres labels).

Un **potentiel de consommation important** en proximité mais encore peu exploité.



Des premières pistes et projets des partenaires du SDADDT

Mise en place d'une signalétique commune des caveaux et route des vins

Structuration et animation de ceintures vertes

Des circuits courts (AMAP, points de ventes collectifs)

Démarches locales de diagnostic et d'accompagnement pour favoriser la reprise d'exploitations

Fédération des ASA à l'échelle d'une intercommunalité.

Plateforme internet de commercialisation

Gestion des friches viticoles dans une logique paysagère / DFCI ou remise en culture

Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ Poursuivre les efforts en matière **de prise en compte de l'environnement et de maintien des paysages**, en particulier gérer les friches viticoles
- ▶ Définir **une stratégie de promotion** et de valorisation pour la viticulture audoise et l'amélioration des moyens de production (foncier, irrigation)
- ▶ Améliorer l'image de l'agriculture par un dialogue avec le grand public
- ▶ Assurer la promotion des produits auprès des habitants et organiser / **renforcer les circuits courts**
- ▶ Permettre le **renouvellement des exploitants agricoles**

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ La question de la segmentation du marché pour les vins
- ▶ Quels accords / compromis sur la préservation du foncier agricole



Quelques remarques complémentaires

Attention la crise viticole n'est sans doute pas terminée : les raisons structurelles de la crise sont toujours là

Travailler et clarifier la segmentation commerciale : un enjeu connu depuis longtemps mais qui n'avance pas.

Une dualité classique entre la fonction de propriétaire foncier et la fonction d'exploitant agricole : une ligne de conduite à se donner.



Installation et diversification agricole

Soutien à l'installation
hors cadre familial

L'évolution des
productions agricoles
pour tenir compte du
changement
climatique

Les possibilités de
diversification liées à
la déprise agricole et
l'arrachage ;

Gestion de l'irrigation

Quelles priorités en matière de modernisation des réseaux et de substitution de la ressource

Quels secteurs présentent les potentiels les plus importants pour le développement de nouveaux réseaux

Promotion des produits agricoles, en particulier viticulture dans une réflexion stratégique

Les circuits courts et la valorisation du potentiel de consommation locale

La promotion des produits audois dans les bassins de consommation de proximité (deux métropoles régionales).

La définition d'un « Plus Audois » pour les vins produits dans le département.

L'organisation des outils de communication et de promotion (brochures, sites internet, routes thématiques...)

**Synthèse à chaud des
groupes**

Et suite de la démarche



Quelles suites pour l'élaboration du SDADDT ?

